

DOSSIER DE PRESSE
Paris, le 30 août 2011

SEM 92
www.sem-92.fr

LA NOUVELLE VITRINE SPORTIVE DE LA VILLE D'ASNIERES-SUR-SEINE (92)

**LA SEM92 PRÉSENTE LE NOUVEAU PÔLE SPORTIF DU QUARTIER PIERRE DE COUBERTIN :
STADE, GYMNASÉ, PISTE D'ATHLÉTISME ...**

**Un espace emblématique, ouvert et transparent
qui démontre le rôle central des équipements publics dans la ville**



*** VISUELS HD DISPONIBLES SUR DEMANDE ***

CONTACT PRESSE
Agence Open Space – 01 47 64 19 80 - Eugénie Dautel – eugenie@openspace.fr

UN EQUIPEMENT SPORTIF VITRINE DU RENOUVELLEMENT DU QUARTIER

En lien direct avec la station de métro de la ligne 13 « Les Courtilles » et du tramway T1, le quartier Pierre de Coubertin fait l'objet d'un vaste programme de renouvellement urbain mené par la SEM92. Cette opération qui s'étend sur 80 000 m² développe **un programme mixte** de bureaux, logements, commerces et équipements publics apportant au quartier une attractivité nouvelle.

Dans la constitution du projet urbain, le potentiel d'attractivité du sport s'est révélé un vecteur de cohérence urbaine. Le programme du parc sportif (gymnase-stade-piste d'athlétisme) combine un rayonnement **local** (scolaires, associations sportives municipales) et **extra communal**, l'équipe d'Asnières-sur-Seine de volley-ball évoluant au niveau national. Alors que les espaces sportifs sont souvent relégués en périphéries urbaines en raison de leurs grandes emprises, les acteurs du projet ont fait le choix de le positionner comme le **pivot de la rénovation du quartier**.

LA SEM92 EMULATEUR D'EXPERTISES AU SERVICE DE LA VILLE DE DEMAIN

Par ce projet innovant, la SEM92 démontre sa volonté d'ajuster son expertise et ses métiers pour définir des programmes cohérents et pérennes au service des collectivités locales.

Pour ce programme, la SEM92 a constitué et coordonné une **équipe d'experts pluridisciplinaires** pour enrichir la réflexion sur la programmation, la localisation et la faisabilité du pôle sportif. A cette démarche de **réflexion partagée et inédite** les 3 équipes d'architectes-urbanistes : Dietmar Feichtinger, François Leclercq et Du Besset-Lyon ont été associées, les impliquant à la fois dans le projet urbain et architectural. Au terme d'un processus de dialogue entre architectes, élus, partenaires et experts, la SEM92 et le syndicat mixte des Hauts d'Asnières (Ville et Conseil général) ont retenu pour le futur pôle sportif du quartier Pierre de Coubertin le projet de **l'Agence Du Besset – Lyon**.

UN POLE SPORTIF SPECTACULAIRE & ATTRACTIF

Le projet exprime la diversité et la richesse du programme en accentuant la dimension événementielle de l'équipement. Par son parti pris architectural d'**ouverture**, de **transparence** et de **monumentalité**, ce gymnase sera une vitrine de la nouvelle urbanisation sur l'avenue de la Redoute et un lien vers le quartier actuel. Il met en scène les activités sportives qui participent au spectacle urbain et animent la ville.



Un équipement complet et des activités pour tous

Le pôle sportif s'articule autour de 6 espaces majeurs modulables sur plus de 5 000 m² SHON :

- **Un stade** doté de tribunes de 300 places
- **Un gymnase** pouvant accueillir des compétitions nationales de Volley-ball :
 - **Une salle polyvalente** de 1 056m² équipée d'une tribune de 1 000 places
 - **Une salle multi-usages** de 240 m²
 - **Un hall évènementiel** doté de 300 places en gradins accessibles aux scolaires et associations.
- **Une piste d'athlétisme**

Le fonctionnement de l'équipement étudié pour favoriser une articulation et ouverture sur un espace urbain généreux :

Les fonctions du gymnase sont étagées sur trois niveaux et le rez-de-chaussée est laissé libre sur sa plus grande surface. La surélévation de la salle multisports permet à la piste d'athlétisme de se glisser sous le gymnase. Les grands emmarchements qui donnent accès à la salle multisports et les gradins de cette salle abritent l'ensemble des locaux de service du gymnase. Enfin, les gradins du stade sont superposés aux vestiaires.

La Ville organisant régulièrement des spectacles, les emmarchements donnant accès à la salle multisports pourront se transformer en gradins propres à accueillir des manifestations festives qui peuvent s'ouvrir sur l'espace public.

Une vitrine pour mettre en scène un spectacle public

Le soulèvement de la salle multisports dégage les vues sur la partie Nord du quartier dont la composition urbaine est rendue perceptible depuis l'avenue de la Redoute. Les constructions de ce nouveau quartier s'organisent en front autour de l'espace central occupé par le pôle sportif. Cette composition, claire, classique, paraît familière. La diversité des pratiques sportives et des gabarits des immeubles forment une perspective urbaine engageante et toujours animée. La salle multisports surélevée laisse voir les tribunes et le plateau d'évolution depuis de multiples points dans la ville. Placés en surplomb, les joueurs et le public profitent du panorama urbain et redécouvrent Asnières.

Face aux gradins se trouvent un grand écran de projection et un bar indispensables à un lieu accueillant et vivant spécialisé dans la retransmission des nombreux événements sportifs. Il animera l'espace public et sera perceptible depuis le carrefour. Un espace dédié aux sports de rues, est ajouté au programme. Géré par le gymnase il sera populaire et vivant.



ACTEURS DU PROJET

ARCHITECTE-URBANISTE MANDATAIRE	Du Besset-Lyon
BET STRUCTURES	VP & GREEN Engineering
BET VRD	ATP
CONCEPTEUR LUMIERES	8'18'
ECONOMISTE	MDETC

CHIFFRES CLES

ESTIMATIF TRAVAUX PARC SPORTIF	11,4 M€ HT
SURFACE GYMNASE	4 162 m ² SHON
CAPACITE DES TRIBUNES DU GYMNASE	1 000 places + 300 places en gradin
SURFACE SALLE POLYVALENTE	1 056m ²
SURFACE SALLE MULTI-USAGES	240 m ²
SURFACE VESTIAIRES STADE	980 m ² SHON
CAPACITE TRIBUNES STADE	300 places

CALENDRIER

DEMARRAGE DU CHANTIER	Eté 2012
LIVRAISON	Fin 2013

À PROPOS DE LA **SEM 92**

www.sem-92.fr

La SEM92 est un partenaire privilégié des collectivités publiques et des acteurs du développement territorial, à leur service, à l'écoute de leurs attentes et dans le respect de leurs obligations. Son statut de droit privé (*société anonyme*) lui apporte une souplesse d'intervention et une réactivité dans ses différents métiers d'aménageur, de constructeur et de conseil, avec un souci permanent de l'intérêt général. Elle accompagne ses clients de la conception à la réalisation des projets.

Créée en 1985, la SEM92, c'est...

- > Un capital de 15,2 M€
- > 22 actionnaires
- > Un chiffre d'affaires de 24,3 M€ (2010)
- > 70 salariés
- > 138,7 M€ d'opérations d'investissement répartis comme suit...
 - Aménagement : 41 %
 - Construction (mandats) : 22 %
 - Renouvellement urbain : 37 %

La SEM92, la crédibilité et le professionnalisme d'un opérateur au service des collectivités locales et des acteurs de l'immobilier

- > Management de projet
- > Equipe projet adaptée
- > Méthodes novatrices
- > Rigueur et transparence
- > Respect des coûts et des délais
- > Expertises juridiques, financières et foncières
- > Valorisation du projet

Plus d'informations sur : www.sem-92.fr